

Congrès des Jeunesses Régionalistes du Nord

Il s'est tenu hier à Lille, dans la salle de la Société Industrielle

Hier, s'est tenu, dans la salle de la Société Industrielle, à Lille, le Congrès des Jeunesses Régionalistes du Nord et du Pas-de-Calais. Le premier séance du Congrès s'est ouverte sous la présidence de M. Nicole, président de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais. Autour de lui se trouvaient MM. Wetterlé, député d'Alsace, Dubly, président des Jeunesses Régionalistes du Nord, et Martin-Mamy, vice-président de la Fédération des Jeunesses Régionalistes de France.

M. NICOLLE prend la parole et parle des conférences d'histoire régionale qui ont rappelé à nos concitoyens que ce dont notre région peut s'enorgueillir. Il est heureux que les idées de régionalisme soient revivées dans notre région et se soient développées dans l'élite de la jeunesse du Nord.

Le président définit ensuite le programme qui comprend les questions géographiques, historiques, économiques et artistiques.

Le mouvement est orienté vers la décentralisation. En affirmant ce que nous voulons, la France saura venir chercher chez nous ce dont elle a besoin pour se grandir.

En présentant l'abbé Wetterlé, l'orateur affirme la volonté d'union de la Flandre et de l'Alsace. Il rappelle l'analogie qui existe entre les marches de l'Est et les nôtres, ainsi que les communes souffrantes qu'ont supportés les deux provinces.

Dans une allocution très écoutée, M. MARTIN-MAMY rappelle la formation du régionalisme; depuis sa fondation, 12.000 jeunes gens se sont associés aux idées du groupement.

M. DUBLY salue les représentants de toutes les régions et dit les raisons de notre affection au territoire. Il parle ensuite du régionalisme dans le Nord et dit comment il est né.

A la suite de cette réunion, la séance est levée. Les commissions se retirent dans leurs salles respectives pour discuter les rapports.

A la commission A, des rapports sont présentés sur le Régionalisme historique, par l'abbé Wetterlé, pour les jeunes de connaître l'histoire de la région et des familles sans lesquelles ils sont nés, et sur la Flandre dans l'histoire.

A la commission B, on traite du régionalisme géographique et administratif, de la géographie humaine de la Flandre et des dangers et des abus de la centralisation administrative.

Le Banquet

A midi 30, un banquet réunit tous les congressistes à l'Hôtel de la Paix, rue de Paris.

Le dîner est présidé par M. Nicole, ayant à ses côtés MM. Wetterlé et Pfeiffer, Oberkirch et de Leusse, députés d'Alsace; de Marousset, président de la Fédération Régionaliste Française; Martin-Mamy, etc.

A l'heure des toasts, M. Nicole, Dubly et Henri Langlais prirent successivement la parole.

Dans un toast très applaudi, M. Wetterlé précise qu'on doit d'abord être Français avant d'être régionaliste. Il recommande surtout de ne pas porter atteinte au prestige de la langue nationale.

M. VALLAS propose ensuite un vœu, nul est cherché en l'honneur des députés alsaciens-lorrains.

La séance de clôture

L'après-midi, se réunissent les commissions C et D qui occupent du régionalisme économique, de la situation démographique de la région du Nord, du régionalisme artistique et littéraire, de l'extension et du progrès de la région artistique dans le Nord. Des rapports furent présentés sur le visage de la Flandre et la littérature régionale, et sur M. Auguste Anselmier, un poète du Nord, récemment disparu.

A 5 heures, le Congrès se réunit en assemblée plénière.

M. MATHON prononce le discours de clôture, dans lequel il parla de la nécessité de centralisation et de l'autonomie des régions, nécessaire pour désorganiser l'Etat. Il parla ensuite de la crise économique actuelle et des moyens de l'assainir par le régionalisme.

M. NICOLLE termina en donnant lecture d'un vœu du Congrès qui demande d'imposer à l'Allemagne les réparations inscrites au traité de Versailles, indépendamment pour inspirer le respect de la force morale et matérielle de la France et éviter le retour des tragiques événements qui ont ensanglanté le pays.

Le Congrès se termina par une séance musicale, organisée par la Société des Concerts d'anténois, avec l'intermède d'œuvres de Rameau, Mozart, Bach, Gossec et Couperin.

Les congressistes se rendent aujourd'hui en excursion à Bergues, pour rendre hommage à Lamartine et à la mémoire de Paul Cochin, ancien député.

La réorganisation des services des R. L.

L'unité de direction permettra des réductions de personnel

Un décret qui paraîtra prochainement à l'« Officiel » fixe les conditions de la réorganisation complète des services des renseignements militaires aux Chambres par M. Rajbel.

Celui-ci a pour objet d'assurer l'unité de direction dans les services de Paris et des départements par des ajustements appropriés et afin de permettre des réductions de personnel.

L'administration centrale comprendra 3 directions générales : celle des services administratifs, celle de la réconstitution immobilière et celle des services financiers.

A la direction générale administrative, sont rattachés la direction de la constatation et de l'évaluation des dommages de guerre.

La direction générale de la réconstitution immobilière comprend la direction de la réconstitution immobilière et les services techniques de liquidation.

Ajouter que les services d'exécution du traité de paix qui comprennent deux sections : la première, celle des restitutions et de la récupération, la seconde, celle des prestations en nature et des accords de Wiesbaden, Belmans et Cillet, sont rattachés au cabinet. De plus une vingtaine d'emplois vont disparaître par la suppression de 5 directions, projet dont le Conseil d'Etat sera saisi prochainement.

540 millions de marchandises perdues sur les chemins de fer

Paris, 29 avril. — Un député a, par question écrite, demandé au ministre des Travaux publics à quels chiffres se sont élevés pour chacun des grands réseaux de chemins de fer français, pendant les années 1919-1920-1921 les indemnités payées aux particuliers pour vols, détériorations ou pertes de marchandises à eux confiées.

M. le Ministre donne, par la voie de l'« Officiel », la réponse suivante : « Les indemnités payées par les différents réseaux pour vols, détériorations ou pertes de marchandises, pour les années 1919-1920 et 1921 sont les suivantes, pour chacune de ces trois années :

Etat	39.697.000	47.463.000	41.900.000
Nord	4.254.000	30.442.000	17.559.000
Est	9.321.000	20.374.000	20.119.000
Orléans	32.192.000	5.082.000	31.119.000
P.-L.-M.	33.309.000	95.352.000	56.075.000
Midi	11.559.000	22.370.000	14.831.000
Alsace et Lorraine	2.153.000	3.005.000	541.000

Totaux : 132.467.000 ; 209.878.000 ; 196.616.000.

Morte d'émotion chez la cartomancienne

Paris, 29 avril. — Mlle Apollinie Héral, jeune domestique de 22 ans, quitta hier son domicile, 64, rue Baudin, pour aller consulter Mme Legend, cartomancienne, 34, rue de Bellefleur.

La tresse de cartes lui révéla-t-elle un froyable mystère, lui prédit-elle une longue vie emplie de bonheur et de prospérité ? On ne le saura jamais. Toujours resté que peu de temps après l'entrée de la jeune fille chez l'augure, vers 18 heures, M. Pruvost, commissaire de police du quartier Rochechouart, rue de la Tour-d'Auvergne, fut prévenu qu'il avait un cadavre féminin dans le domicile.

Le commissaire n'eut d'autre ressource que de faire envoyer le corps à la Morgue, aux fins d'autopsie, et d'ouvrir une enquête pour établir les causes de ce brusque décès.

DES NOCES TRAGIQUES

UNE MARIÉE A ETE REVOLVERISEE PAR SA SEUR

Turin, 29 avril. — Un cortège de nocces, qui se rendait hier de l'église à la mairie de Cosoleto, dans les environs de cette ville, a fini tragiquement. Pour manifester leur joie, les paysans allumèrent des bombes d'artifice. La sœur de la mariée ayant trouvé chez elle un revolver, en fit partir quelques coups. Une balle frappa en plein dos la mariée, Mme Marguerite Formenqu.

L'AUTO DES MARIÉS S'EST JETEE SUR UN ARBRE

Niort, 29 avril. — M. Morelet, sous-préfet de Bressuire, avait épousé, hier, à Cholet, Mlle Guérineau, fille du maire de cette ville. Les nouveaux époux se rendaient à Bressuire, la nuit dernière, vers 3 heures, lorsque, aux environs de Châtillon-sur-Sèvre, la direction de leur automobile se rompit et la voiture fut projetée sur un arbre de la route.

M. Morelet a reçu une blessure au sommet du crâne et la jeune femme a eu des contusions multiples.

Tous deux, après quelques soins, ont été transportés à Bressuire. Leur état n'inspire aucune inquiétude.

Le chauffeur a été simplement contusionné.

Une crue tragique du fleuve Mississippi

500 personnes surprises par l'inondation sont en danger

Pittsburg, 29 avril. — Un millier d'habitants des plaines des bords du Mississippi sont complètement séparés du reste du monde, par suite de la crue du fleuve. Cinq cents personnes seraient, dit-on, dans la ville de Valley Park, et des appels de secours se font entendre d'autres endroits.

Les obsèques de M. Deschanel seront célébrées mercredi

Paris, 29 avril. — Les obsèques de M. Deschanel seront célébrées mercredi prochain à 10 heures 30. Selon le désir exprimé par la famille, aucun discours ne sera prononcé.

Les ministres ont décidé d'assister en corps aux funérailles de l'ancien Président de la République, après entente entre la famille et le gouvernement.

Des primés à la culture du lin et du chanvre

Paris, 29 avril. — L'« Officiel » publie l'arrêté suivant du ministre de l'Agriculture : « Le taux de la prime allouée aux cultivateurs du lin et du chanvre par la loi du 24 octobre, est fixé définitivement pour l'exercice 1921, à 51 francs par hectare.

Des instructions ministérielles pour le recouvrement de l'impôt sur les salaires

M. de Lasteyrie, ministre des finances, vient d'adresser aux trésoriers-payeurs généraux une circulaire précisant les instructions données le 3 février dernier, concernant le recouvrement de l'impôt sur les salaires et leur recommandant de faire preuve d'énergie envers les débiteurs de mauvaise foi, mais d'usur de ménagements envers ceux de bonne volonté.

Un noyé ligoté

Versailles, 29 avril. — Or a repêché ce matin dans la Seine, au Pecq, le cadavre d'un homme ayant les jambes et les mains liées. Cet homme dont l'identité n'a pu être établie paraît avoir séjourné dans l'eau un certain temps et être âgé d'une cinquantaine d'années.

Un enfant victime de la "petite guerre"

Bruxelles, 29 avril. — A Goych, près de Bruxelles, une bande de jeunes enfants jouaient à la petite guerre; ils échangeaient des coups de fusil et ils se servaient de vieilles armes abandonnées par les Allemands.

Le Comité Rockefeller à Lille

IL A PROCÉDE A LA VISITE D'UN DISPENSIRE POUR TUBERCULEUX, EN CONSTRUCTION

Après une visite effectuée samedi matin, aux dispensaires de Douai, d'Aniche et de Valenciennes, les membres du Comité Rockefeller, constitué par un général américain dans le but de combattre la tuberculose, se sont rendus, dans l'après-midi du même jour, à l'hôpital de la Charité de Lille, où l'on construit actuellement un pavillon destiné au traitement des tuberculeux.

Farmi les personnalités présentes, appartenant ou non au comité précité, se trouvaient M. le docteur Calmette et Mme Calmette, M. Benast, secrétaire général de répartition du Pari Mutuel; Mme Talote, directrice des écoles d'infirmières vitales; M. le docteur Williams, directeur du Comité Rockefeller; Miss Farquharson, M. le docteur Wehrle, secrétaire général de l'Institut Pasteur de Lille; M. le docteur Vansteenberghe, du dispensaire Achille Roux, de Lille; etc.

La visite du pavillon des tuberculeux, pour la construction duquel le Pari Mutuel a donné un demi-million, parut intéresser beaucoup nos hôtes. Ce pavillon sera ouvert prochainement, et pourra recevoir 10 hommes et 22 femmes en traitement. Chaque chambre comprendra quatre lits, séparés par des cloisons vitrées.

On a veillé à ce que certaines parties du bâtiment soient exposées au midi, afin de constituer un « solarium » où les malades pourront faire une véritable cure de lumière et de chaleur, chose excellente pour les poumons ravagés ou débâclés.

Aujourd'hui, les mêmes personnes visitèrent d'autres œuvres du même genre, existant à Lille ou dans les environs et assisteront, à 17 heures, à l'inauguration du Foyer des élèves de l'Ecole des viticulteurs d'hygiène sociale de Lille, 15, rue Imkermann.

Un fils tua son père à coups de sabot

C'est parce que, dit-il, il lui avait refusé cinquante francs

Bayonne, 29 avril. — Un cordonnier de Biscous (Basses-Pyrénées), nommé Demambado, âgé de 24 ans, a frappé à mort son père et le perquet de Bayonne s'était transporté sur les lieux.

Le meurtrier n'est autre que le fils de la victime et a été arrêté. Son père lui ayant refusé 50 francs, il l'assassina à coups de sabot. Le crâne brisé, le cordonnier ne survécut pas à ses blessures.

Le parricide a fait des aveux complets.

Les ensevelis suisses ont pu être sauvés

Klosters, 29 avril. — Grâce à un travail acharné, sept ouvriers ensevelis par l'écroulement d'une galerie en construction à Klosters, dans le Prättigau, canton des Grisons, ont pu être dégagés définitivement samedi matin.

Caestre décorée de la croix de guerre

L'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants de Caestre, morts pour la Patrie, aura lieu à Caestre, le dimanche 2 mai, en même temps que la remise solennelle de la croix de guerre à cette vaillante localité.

A 11 heures 30, inauguration du monument commémoratif, sous la présidence de M. Naudin, préfet du Nord. — A 12 h. 30, banquet. — A 3 heures 30, remise solennelle de la croix de guerre par M. le général Delbecq, originaire de Caestre.

Des bandits dans l'express de Dusseldorf

Après avoir dévalisé des voyageurs ils bataillèrent contre la police

Mayence, 29 avril. — Dans la nuit, des bandes de délinquants, plusieurs voyageurs dans l'express de Düsseldorf-Duisbourg, tirèrent ensuite la sonnette d'alarme afin de faire stopper le train. Mais un contrôleur les ayant aperçus, empêcha le fonctionnement de la sonnette et le train ne s'arrêta qu'en gare de Duisbourg.

Une bataille à coups de revolver s'engagea entre les bandits et quelques agents de police, aidés d'employés de la gare. Un des assaillants fut blessé et put être arrêté. Les autres sont en fuite. Mais à l'aide des renseignements fournis par le blessé, ils ne tarderont pas à être arrêtés.

AU CONSEIL DE GUERRE

Assistance du 23 avril

DES BOCHES. — 5 ans de prison et 500 fr. d'amende par continuance au lieutenant Eugène Grenier pour avoir, en janvier 1917, fait arbitrairement arrêter et emprisonner M. et Mme Bouquin, arrêtés pour leur voler leurs bijoux et objets de valeur.

30 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour au gendarme Henri Kabman pour avoir, à Jemmapes, le 25 décembre 1917, brutalisé et blessé le jeune Frisette.

5 ans de prison et 500 fr. d'amende au sous-officier Scharf pour vol, en octobre 1916, d'une cassette contenant des billets de banque, des bijoux de l'armurerie et des litres d'une valeur totale de 84.000 fr., au préjudice de M. Lereche, à Ribécourt.

AFFAIRES MILITAIRES. — Le soldat Camille Flaceli, du 1er R. I., prévenu d'insoumission en temps de guerre.

1 mois de prison avec sursis à François Delcroix, pour insoumission en temps de guerre.

2 ans de prison au soldat A... N... du 42e R., pour désertion à l'intérieur en temps de guerre.

Un bigame tourquennois fera deux ans de prison

Bien que marié il épousa une gamine de 15 ans qu'il abandonna

A l'audience du 29 avril, de la Cour d'assises du Nord, a comparu le nommé Pille Albert, âgé de 31 ans, chef de chantier à Tourcoing. Pille avait contracté mariage dans cette ville en 1911, avec Mlle Marie Corveille. Mobilisé et blessé, il fut évacué du front sur Limoges, le 17 septembre 1914. Pendant son séjour dans cette ville, il fit la connaissance de la jeune Frugier Jeanne, 15 ans, demeurant chez ses parents, l'épousa et lui laissa ignorer qu'il avait été marié une première fois.

Après l'armistice, le ménage habita Limoges, puis Tourcoing. Pille revint dans la première de ces villes où il abandonna sa femme. Il vint ensuite à Lille avec une modeste.

Pour établir sa bonne foi, l'accusé a soutenu qu'il avait appris la mort de sa première femme par un camarade; cependant, il est absent de se présenter devant l'officier d'état-civil comme veuf. Pille est bien noté.

Généralement, dans ces sortes d'affaires, le jury rapporte un verdict d'acquiescement. Cependant, cette fois, les dépositions des deux « femmes » de l'accusé incitent les jurés à la sévérité.

En conséquence, Pille est condamné à deux ans de prison.

Les deux femmes légitimes accueillent le jugement avec satisfaction, mais la jeune modeste avec qui il vivait à Lille éclata en sanglots.

Catastrophe minière en Transylvanie

Bucarest, 29 avril. — Dans les mines de houille de Lupeni, en Transylvanie, une explosion a fait hier, plus de cent victimes.

DERNIÈRE HEURE A LA CONFÉRENCE DE GENÈS

LE PROJET D'ARRANGEMENT AVEC LES SOVIETS RUSSES

MM. Barthou et Lloyd George ont exposé les points de vue Anglais et Français

Genève, 29 avril. — La sous-commission des affaires russes s'est réunie à nouveau cet après-midi, à 4 heures, sous la présidence de M. Schanzer.

La question des dettes

Elle avait à examiner l'article 2 du projet d'arrangement avec la Russie concernant les dettes de gouvernement à gouvernement (dettes de guerre). Le texte français de cet article prévoit la reconnaissance par le gouvernement soviétique des obligations financières de ses prédécesseurs vis-à-vis des puissances étrangères. Toutefois, prenant en considération l'état actuel économique et financier de la Russie et la nécessité de faciliter sa reconstitution et la rénaissance de son crédit, les puissances financières sont prêtes à lui accorder de larges facilités de paiement, en examinant avec le gouvernement russe un moratorium et d'autres mesures appropriées.

La délégation française offre un moratorium

M. Barthou a exposé le point de vue du gouvernement français sur cette question. Il a rappelé que la reconnaissance réclamée du gouvernement des Soviets, en ce qui concerne les obligations de ses prédécesseurs, est en tous points conforme aux résolutions de Cannes. M. Barthou a précisé que, quant au point de vue des Français, il est d'ordre financier et qu'on invoque aujourd'hui pour souligner de prétendues contradictions dans l'attitude de la France, devant, dans l'esprit de ses auteurs, servir seulement de base de discussion.

De puis ce document a été remis, la délégation russe a plusieurs fois, en une attitude contradictoire et M. Barthou a répondu à cet égard la note de M. Tchitchérine en date du 20 avril, et les déclarations de M. Rakowski en date du 24 avril, document par lequel la délégation russe possédait la reconnaissance « de jure » des Soviets et l'obtention immédiate de crédit comme une condition nécessaire à toutes négociations ultérieures.

La délégation française, a conclu M. Barthou, désire vivement que les négociations aboutissent. Elle est prête à accorder des tempéraments, et c'est pourquoi elle offre à la Russie, pour le paiement de ses dettes de guerre, un moratorium et toutes mesures d'allégement appropriées. Mais la créance de la France n'appartient pas à la délégation française, elle dépend du Parlement et du gouvernement français, qui auront à se prononcer en dernier ressort.

Néanmoins, a conclu M. Barthou, le désir de voir un accord intervenir est de la nature de la reconnaissance « de jure » des Soviets et l'obtention immédiate de crédit comme une condition nécessaire à toutes négociations ultérieures.

Est une formule de conciliation actuellement recherchée

M. Barthou, qui avait cru voir dans les paroles de M. Lloyd George une critique de l'attitude de la délégation française, a tenu à protester de son bon aloi.

M. Lloyd George s'est défendu de bonne grâce d'avoir voulu exprimer pareille pensée. Néanmoins, M. Barthou a relevé certaines inexactitudes qui s'étaient glissées dans l'argumentation de M. Lloyd George. M. Lloyd George n'a pas insisté, il a suggéré seulement que les taxes en présence fussent renvoyées à l'examen d'un comité de juriconsultes, composé de cinq représentants : un Français, un Anglais, un Italien, un Belge et un Japonais.

On envisage à Berlin la chute du Ministère

Berlin, 29 avril. — On envisage l'hypothèse de la chute du ministère au retour de la délégation de Genève et la personnalité qui paraît désignée pour succéder à cette mission n'est autre que M. Herrich, l'actuel ministre des finances du Reich, actuellement à Genève. S'il prenait le pouvoir, il s'appuyerait, assure-t-on, sur les partis de la coalition, auxquels se joindrait l'élément populiste.

Le Reichstag ne se réunira qu'après la conférence de Genève.

FEUILLETON DU 1er MAI. — N° 62

Film GAUMONT

PARISETTE

GRAND-CINÉ ROMAN

de Louis FEUILLADE

ADAPTÉ

par Paul CARTOUX

DIXIÈME EPISODE

Le Triomphe de Cogolin

Malgré, jeune, il semblait précéder la mort de quelques pas, et quand M. Lapusse aperçut ce visage angoissé qui se penchait vers lui comme pour suivre le progrès de son mal, il ne put conserver son maîtrise, et demanda au prêtre, qui ne s'attendait pas à une question aussi brutale : — Alors, je suis fichu ?

Immédiatement l'infirmière, un médecin, l'aumônier s'empresèrent de lui dire qu'il exagérait, qu'il était en effet bien malade, mais qu'il ne perdait pas tout espoir de le guérir.

Le vieillard ne se laissa pas prendre à ces paroles.

Et quand il aperçut le policier qui se tenait au milieu du personnel de l'hôpital avec un air indifférent en apparence, il pensa qu'il n'avait pas à s'étonner, que l'heure de rendre ses comptes était venue.

Le policier se pencha vers lui et dit : — L'heure de rendre ses comptes ! Pourquoi les rendrait-il ?

Il ne le croyait ni à Dieu ni à diable. Il avait toujours vécu sans souci de ce qui se passerait au delà de son existence terrestre.

Il ne pensait pas rencontrer dans la tombe quelqu'un qui lui demanderait ce qu'il avait fait de bon pendant soixante années.

Il venait peut-être Binoclard, et celui-là se chargerait bien de l'interroger et de lui réclamer « sa part », comme il disait, pendant l'éternité.

Ce fut là la première idée de M. Lapusse. La seconde fut plus pratique et plus raisonnable.

Il avait toujours agi prudemment au cours de ses exploits.

Il fit un signe à l'infirmière qui s'approcha de lui, appela également le policier afin qu'il l'entendit demander une plume et de l'encre.

L'inspecteur de police, pressé d'en finir, offrit de bonne grâce son stylo.

Et quand il eut tout ce qu'il fallait, d'une main tremblante parce que malade, mais l'esprit parfaitement lucide et sachant bien ce qu'il faisait, M. Lapusse écrivit :

« Au moment de mourir je jure que l'assassin de Neuilly est Binoclard, mon complice, que j'ai moi-même noyé à La Varenne. »

« Cogolin est innocent. Il était au moment du crime chez Mélanie Parent, repasseuse de Gargan. »

« Je demande pardon à tous. »

« Hecker-Adalbert LAPUSSE. »

qu'il était d'avoir pris avec elle toutes les assurances possibles, et satisfait d'avoir jusqu'au bout, sans défaillance, gardé même devant la camarade cette attitude de galant qui avait tant aimé prendre dans la vie.

Le policier s'en fut avec le précieux aveu du vieillard.

Encore une belle friponille qui ne fera plus de mal à dit-il au médecin qui le rencontra dans un couloir.

M. Lapusse méritait mieux que cette rapide et professionnelle oraison funèbre.

Et tout le personnel de l'hôpital lui prodigua jusqu'à la fin des soins que méritait un « bonhôte homme » qui avait certes tourné mal, mais qui avait eu tout de même la « manière ».

L'inspecteur de police n'avait fait qu'un saut jusqu'au commissariat où, devant des monceaux de papiers et les minutes de l'interrogatoire de Cogolin, somnolait le commissaire et ses collègues.

Un peu déconforté par cet accueil, l'inspecteur tendit la feuille sur laquelle le père Lapusse avait écrit ses dernières « mauvaises volontés », et le commissaire et ceux qui l'entouraient lurent les déclarations qui,

en effet, arrosaient Cogolin de nimbe des martyrs.

— Qu'on aille le chercher, Piboule l'ordonna-t-il à un gendarme, et tâche d'avoir avec M. Cogolin des manières un peu plus douces que celles que vous avez généralement.

C'était la première fois que ce militaire discipliné s'entendait reprocher sa brusquerie et sa poigne.

Il en fut stupéfait.

Et plus stupéfait encore fut Cogolin, quand il vit dans sa cellule un gendarme qui s'exprimait en termes choisis et qui le pria, s'il le voulait bien, et ai cela ne le dérangeait pas, de le suivre jusque dans le bureau où M. le commissaire exprimerait le désir de le voir.

Aburi par cette courtoisie, Cogolin fut amené dans le bureau et s'entendit appeler : « Monsieur Cogolin » et dire : « Voulez-vous prendre la peine de vous assseoir. »

Mais encore, comme il allait s'asseoir sur une chaise de paille placée près du bureau du commissaire, un inspecteur l'arrêta net et lui dit :

dres avec votre habituelle courtoisie, avec cette bienveillance qui m'a fait dire, le premier jour que je vous ai vu : « Enfin, j'ai affaire à un homme du monde. »

— Parlez, monsieur, dit Cogolin, en s'inclinant profondément. Je suis à votre disposition.

— Mon ami, car vous voulez bien me permettre, maintenant que nous avons fait plus ample connaissance, de vous appeler mon ami ?

— Faites donc !

— Connaissez-vous Mme Mélanie Parent, repasseuse à Gargan ?

— Sans broncher, Cogolin répondit : — Non, monsieur.

— Comme juste à ce moment un fonctionnaire faisait passer un bulletin de visite sur lequel s'inscrivait le nom de Mélanie Parent, le commissaire eut un sursaut de surprise, et ordonna de faire entrer la visiteuse.

On introduit Mélanie Parent et la petite Lulu.

La 10^e épisode sera projeté à partir du 5 mai, à l'écran du CASINO, pièce du Théâtre. 13.627